

Pontcharra, le 2 mai 2017

RÈGLEMENT DE COLLECTE des ORDURES MÉNAGÈRES

Après deux mois d'application du règlement de collecte des ordures ménagères, le SIBRECSA suspend l'apposition des scotchs de non-conformité pour laisser le temps aux usagers de s'équiper d'une part et de prendre plus largement connaissance des consignes de tri d'autre part.

Le délai de mise en conformité est fixé au 31 août 2017.

A compter du 1^{er} septembre, seules les ordures ménagères déposées dans des bacs normés seront collectées.

- **Points à retenir**

La présentation à la collecte	Les déchets doivent être placés dans un bac préhensible par le camion de collecte (norme NF EN 840 – de 1 à 6 -).	
	Le bac est sorti la veille de la collecte et rentré une fois le ramassage effectué.	
	Le bac doit être placé en bordure de voie, sans entraver la circulation et facilement accessible par les ripeurs.	
Les déchets interdits dans la poubelle	Les gravats, les encombrants, les végétaux, les gros cartons, les produits toxiques, les appareils électriques, les piles et batteries, les ampoules et néons	En déchèterie
	Les déchets de soins piquants ou tranchants	En pharmacie
	Le papier, le verre, les emballages recyclables	Points recyclage

Le ramassage s'effectue tous les jours de l'année, y compris les jours fériés.

Professionnels : artisans, commerçants, entreprises

S'ils sont assimilables à des ordures ménagères, les déchets d'activités économiques sont collectés dans la limite de 450 litres par semaine. Au-delà de ce volume, le professionnel est assujéti à la redevance spéciale ou libre de trouver un autre prestataire de collecte et de traitement.

- **Pour plus d'informations**

Un doute, une question ? N'hésitez pas à vous renseigner :

Sur le site internet du SIBRECSA, vous trouverez :

- la version intégrale du règlement de collecte
- les jours de ramassage des ordures ménagères sur votre commune
- les horaires des déchèteries
- les consignes de tri avec les Points Recyclage géo localisés

www.sibreca.fr

Contact Presse :

04 76 97 19 52
ambassadeurs.sibreca@orange.fr